

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.



**PROCÈS-VERBAL**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**1<sup>re</sup> séance régulière via Teams**  
**en date du 29 septembre 2020**

---

**Présences**

Mme Sandrine Gruffy, parent  
✓ Mme Catherine Roberge, parent  
Mme Rachel Gélinas-Adam, parent  
✓ Mme Mailee Morand, parent  
✓ M. Martin Vincent, parent

✓ Mme Annabelle Dignard, personnel de soutien  
✓ Mme Carole McNeil, enseignante  
✓ Mme Isabelle Bergevin, enseignante  
✓ Mme Julie Renaud, enseignante  
✓ Mme Isabelle Legault, enseignante  
✓ Mme Julie Bergevin, service de garde  
✓ Mme Julie Taillefer, directrice adjointe  
✓ Mme Annie Mercier, directrice adjointe  
✓ Mme Josée Szijarto, directrice

**Absences**

M. Moushine Cherdouh, parent

---

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Ouverture de la séance du premier conseil d'établissement (CÉ) de l'année scolaire 2020-2021 de l'école Saint-René à 18h53.

Mme Szijarto demande de laisser les micros fermés, mais elle propose d'ouvrir la caméra.

Le membre du CÉ qui aurait une intervention à faire a deux options, soit il lève la main ou, dans le cas où la caméra serait fermée, il indique, en utilisant la barre outils, que sa main est levée.

Par la suite, question de pratiquer cette démarche de prise de la parole, Mme Szijarto anime un tour de table.

**2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée**

Mme Mercier prendra les notes de l'assemblée de ce soir.

**3. Questions du public**

Il n'y a aucun public à cette rencontre virtuelle du CÉ.

Si les rencontres demeurent virtuelles, les parents qui le souhaitent pourront s'adresser au secrétariat afin de recevoir l'invitation à se joindre à la rencontre.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

#### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Szijarto fait la lecture de l'ordre du jour du CÉ de ce soir.

#### # 29-09CE20/21-001(via Teams)

Il est proposé par Mme Mailee Morand d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 16.1, photo scolaire.

La proposition est secondée par Mme Catherine Roberge.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2020

Mme Szijarto demande aux membres du CÉ de faire la lecture du procès-verbal du 9 juin dernier.

#### # 29-09CE20/21-002 (via TEAMS)

Il est proposé par Mme Isabelle Legault d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 juin 2020 tel que présenté.

Cette proposition est secondée par Mme Julie Renaud.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 6. Élection au poste de président

Mme Szijarto explique que le prochain président du CÉ poursuivra l'animation de l'assemblée de ce soir. Elle précise aussi le rôle du président.

Mme Julie Bergevin propose la candidature de M. Martin Vincent. M. Vincent mentionne qu'après plusieurs années à la présidence, il souhaite céder sa place à un autre parent pour cette année.

Mme Szijarto demande à chacun des parents s'ils ont de l'intérêt pour la présidence du CÉ 2020-2021. Mme Mailee Morand accepte la présidence du CÉ 2020-2021.

#### 7. Désignation d'un substitut à la présidence

Mme Catherine Roberge accepte la vice-présidence du CÉ 2020-2021.

#### 8. Calendrier de rencontres 2020-2021 (adoption)

Mme Szijarto présente le calendrier des 9 rencontres proposées. Chacune de ces rencontres débiterait à 18h45.

#### # 29-09CE20/21-003 (via TEAMS)

Il est proposé par Mme Julie Bergevin d'adopter le calendrier des rencontres du CÉ tel que présenté.

Cette proposition est secondée par Mme Rachel Gélinas-Adam.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 9. Règles de régie interne (adoption)

Mme Szijarto explique que les documents ont été envoyés à l'avance pour permettre aux membres du CÉ de prendre connaissance de leur contenu avant la rencontre. Ces derniers

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

seront, dans la mesure du possible, envoyés le vendredi qui précède la tenue du CÉ.

Comme le quorum est important, en cas d'absence, les membres du CÉ doivent en aviser Mme Szijarto.

Finalement, Mme Szijarto attire l'attention sur quelques points importants pour les membres du CÉ.

#### **# 29-09CE20/21-004 (via TEAMS)**

Il est proposé par M. Martin Vincent d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

Cette proposition est secondée par Mme Julie Bergevin.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **10. Dénonciation d'intérêts des membres**

Mme Szijarto demande à tous les membres du CÉ d'imprimer le document reçu, de le compléter, de le signer et de le retourner à Mme Szijarto par courriel ou directement au secrétariat de l'école.

Mme Szijarto précise que nous devons compléter ce formulaire chaque année.

#### **11. Bilan 2019-2020 (adoption)**

Mme Szijarto précise que cette année, un bilan de l'année remplacera le rapport annuel habituellement présenté au CÉ à ce moment de l'année.

Mme Szijarto précise qu'elle corrigera l'enjeu répété 2 fois.

#### **# 29-09CE20/21-005 (via TEAMS)**

Il est proposé par Mme Catherine Roberge d'adopter le Bilan 2019-2020 tel que corrigé.

Cette proposition est secondée par M. Martin Vincent.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **12. Protocole de fermeture des établissements (information)**

Mme Szijarto présente brièvement la démarche que nous devons suivre advenant une fermeture partielle ou complète de l'école.

M. Martin Vincent demande si le processus d'enseignement virtuel sera uniformisé pour faciliter la vie des parents. Il précise que même actuellement, il y a différentes approches adoptées pour communiquer avec les parents, ce qui rend le suivi des parents plus complexe.

Mme Julie Renaud explique que classe DOJO et le padlet sont en fait des outils qui s'ajoute à TEAMS.

Mme Catherine Roberge souligne aussi que certains parents pourraient éprouver des difficultés à naviguer entre différents outils et différentes plateformes. L'importance d'une approche plus uniformisée est à considérer.

#### **13. Plan COVID-19 année scolaire 2020-2021 (information)**

Considérant toutes les balises, toutes les informations et toutes les contraintes qui nous étaient acheminées juste avant l'arrivée des enseignants en août dernier, nous avons décidé de faire un document adapté à l'école Saint-René. Ce dernier englobe tous les ajustements que nous appliquons considérant le COVID.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

M. Martin Vincent demande si le temps de diner a été réduit en cette période COVID.

Mme Szijarto explique qu'effectivement, nous avons actuellement de la difficulté avec le délai de service au niveau du traiteur.

Mme Julie Bergevin explique que les plages pour le diner ont effectivement été réduites afin de maintenir une distanciation entre les élèves.

#### **14. Activités parascolaires 2020-2021 (information)**

Mme Mercier explique que considérant toutes les contraintes à respecter et l'incertitude associée à l'évolution possible de la COVID, nous avons mis sur la glace les activités parascolaires jusqu'en décembre prochain, moment où nous en discuterons. Si la situation évolue positivement, nous pourrions envisager une session de printemps pour les activités parascolaires. Nous en discuterons ensemble en décembre ou en janvier prochain.

Les parents considèrent que cette décision était la plus sage à adopter pour le moment.

Mme Sandrine Gruffy, bien que d'accord avec la décision prise au sujet des activités parascolaires, souhaite que nous portions une attention particulière à ne pas limiter les élèves considérant le fait qu'ils soient scolarisés dans une grande école.

#### **15. Activités éducatives (approbation)**

Ce soir, nous n'avons pas d'activité éducative à présenter.

#### **16. Autres points d'information apportés par les membres**

##### **15.1 Photos scolaires (Julie Taillefer)**

Les 3 et 4 novembre prochains.

Les enseignants seront ajoutés à la photo de groupe afin de respecter la distanciation obligatoire.

Mme Catherine Roberge demande si des changements seront à prévoir considérant la bascule en zone rouge.

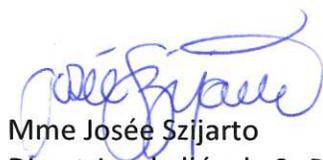
Mme Bergevin demande de réfléchir à l'espace prévu pour la prise des photos.

Mme Anabelle Dignard demande si les photos de groupe pourraient se prendre à l'intérieur de la classe.

#### **17. Levée de l'assemblée**

M. Martin Vincent propose la levée de l'assemblée virtuelle à 20h37.

Mme Catherine Roberge appuie la proposition de M. Martin Vincent.



Mme Josée Szijarto  
Directrice de l'école St-René



Mme Mailee Morand  
Présidente